



## Autorisation parentale Décharge de responsabilité

Je soussigné (e) (nom et prénom du représentant légal) :.....

Demeurant à (adresse complète) :.....

Numéros de téléphone:.....

Représentant légal de l'enfant mineur (nom et prénom de l'enfant) :.....

Né (e) le (date et lieu de naissance) :.....

Demeurant à (adresse complète) :.....

autorise ..... à participer à :

- Kid Stadium
- Course Kid's de 2km
- Course de 10km
- Marche de 10 km
- Course relais 5x1km

- En cas de dommage corporel résultant de la responsabilité civile d'Eiffage, le préjudice subi par l'enfant est couvert par le contrat d'assurance responsabilité civile souscrit par Eiffage à cet effet.
- Tous les participants au Marathon Eiffage de l'Autoroute de Dakar, licenciés ou non d'une fédération sportive, remplissant toutes les conditions requises et figurant sur la liste définitive des participants bénéficieront d'une assurance garantissant le versement d'un capital en cas de dommages corporels (décès ou invalidité permanente) dus à un accident survenu sur le parcours de la course. L'indemnisation, en fonction des dommages, intervient dès lors que l'assuré est victime d'un accident durant sa participation à l'épreuve sportive. Cette assurance est souscrite par l'organisateur en complément ou à défaut d'une assurance de même type détenue notamment via une licence sportive. La notice d'information sera disponible sur le site de l'événement.
- renonce à faire valoir, toutes revendications, de quelque nature qu'elles soient, et notamment en cas de vol, dégâts sur les biens personnels ou autres, se produisant pendant le Marathon Eiffage de l'Autoroute de Dakar, dans le cadre de la participation de mon enfant à la manifestation.

- m'engage à faire renoncer mes assureurs à tout recours contre Eiffage.
- autorise tout médecin à pratiquer ou faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale en cas d'urgence et/ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon enfant.
- reconnais qu'Eiffage décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant la course. Il incombe en conséquence à chaque participant, s'il estime nécessaire, de souscrire une assurance.
- autorise expressément Eiffage ou ses ayants-droit à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire le nom, l'image, la voix et la prestation sportive de mon enfant dans le cadre du Marathon Eiffage de l'Autoroute de Dakar en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support y compris à des fins publicitaires ou commerciales, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour
- reconnais que la présentation de la présente autorisation et décharge de responsabilité dûment régularisée est obligatoire et indispensable pour que mon enfant puisse participer au Marathon Eiffage de l'Autoroute de Dakar

Fait à .....

Le .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »